Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 29816

Intitulé

Technicien audiovisuel multitechnique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION		
Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR)	Directeur de l'EICAR		

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le.la technicien.ne audiovisuel.le multitechnique est amené.e à réaliser des films de commande pour des clients variés - entreprise, média traditionnels ou nouveaux, institution publique ou privée, artiste - pour en assurer la promotion, la communication interne ou externe, à des fins informatives, pédagogiques ou commerciales.

A ce titre, il.elle est caractérisé.e par sa polyvalence conceptuelle et technique et possède un périmètre d'activités variable pouvant couvrir tout ou partie de la chaîne de production depuis la conception de la réponse à un cahier des charges jusqu'à la livraison du produit audiovisuel fini dans les formats médias nécessaires.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Bloc 1 : Réaliser la phase développement d'un projet audiovisuel
- Bloc 2 : Réaliser la phase de préproduction d'un projet audiovisuel
- Bloc 3 : Réaliser la phase de tournage d'un projet audiovisuel
- Bloc 4 : Réaliser la phase de postproduction d'un projet audiovisuel
- Le.la titulaire est capable de :
- Analyser la demande du commanditaire,
- Elaborer une proposition artistique et technique,
- Développer l'idée retenue par le commanditaire,
- Déterminer les postes de frais et les dépenses à engager,
- Préparer les ressources,
- Trouver le(s) lieu(x) de tournage,
- Sélectionner les acteurs ou les protagonistes,
- Planifier le tournage,
- Etablir l'ensemble des documents administratifs, réglementaires et contractuels nécessaires à la mobilisation des ressources,
- Vérifier l'état et la compatibilité des matériels techniques,
- Orchestrer l'ensemble des intervenants sur le projet,
- Réaliser les prises de vue et de son.
- Vérifier, actualiser et compléter les documents administratifs, réglementaires et contractuels,
- Réaliser les étapes incontournables du montage image,
- Réaliser les étapes incontournables du montage son,
- Produire les éléments image additionnels,
- Réaliser les étapes du mixage,
- Combiner les produits de l'étalonnage et du mixage pour finaliser le produit en versions prêtes à diffuser.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

En contrat de prestation ou sous contrat de travail, le.la Technicien.ne Audiovisuel.le Multitechnique évolue :

- -> essentiellement dans le secteur audiovisuel, au sein de :
 - . chaînes de télévision (généralistes ou thématiques, nationales ou régionales),
 - . sociétés de production de films institutionnels,
 - . sociétés de production de fictions et documentaires pour le cinéma ou la télévision.
- -> hors secteur audiovisuel, au sein :
 - . d'agences de publicité et de communication,
 - . de services communication d'entreprises.

Dans tous les cas, du fait de sa polyvalence, il.elle intéresse des structures dont le flux de production de programmes audiovisuels autorise soit le recrutement de collaborateurs permanents soit la composition d'équipes flexibles, au gré des projets, constituées de professionnels indépendants, intermittents du spectacle, freelance ou en CDD d'usage (CDD permettant au secteur de recruter des "extras".) Dans le secteur audiovisuel, hormis les chaines de télévision, les entreprises du secteur s'avèrent majoritairement de petite ou très petite

Le.la technicien.ne audiovisuel.le multitechnique est amené.e à réaliser des films de commande pour des clients variés - entreprise,

média traditionnels ou nouveaux, institution publique ou privée, artiste - pour en assurer la promotion, la communication interne ou externe, à des fins informatives, pédagogiques ou commerciales.

A ce titre, il.elle est caractérisé.e par sa polyvalence conceptuelle et technique et possède un périmètre d'activités variable pouvant couvrir tout ou partie de la chaîne de production depuis la conception de la réponse à un cahier des charges jusqu'à la livraison du produit audiovisuel fini dans les formats médias nécessaires.

En émissions de télévision :

- Assistant.e / Chargé.e / Responsable / Directeur.trice de production - Technicien.ne / Chef.fe / Responsable technique plateau - Ingénieur.e vision - Assistant.e / Technicien.ne son - Cadreur.euse / Chef.fe cadreur.euse - Cadreur.euse - Chargé.e / Responsable de postproduction

En films institutionnels:

- Réalisateur.trice - Assistant.e de production - Cadreur.euse / Chef cadreur.euse - Monteur.euse - Cadreur.euse - Cadreur.eus

En production de fictions et documentaires (télévision ou cinéma) :

- Cadreur.euse / Chef cadreur.euse - Assistant.e monteur.euse / Monteur.euse - Cadreur.euse-monteur.euse - Mixeur.euse / Ingénieur.e du son - Assistant.e réalisateur.trice / Réalisateur.trice / Reporter d'images - Assistant.e / Chargé.e / Responsable / Directeur.trice de production - Assistant.e / Chargé.e / Responsable / Directeur.trice de postproduction

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302: Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

<u>L1304</u> : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

4 blocs de compétences font l'objet d'évaluation des capacités, aptitudes et compétences des candidats à la certification. Les modalités d'évaluation attestent de la maîtrise des compétences, savoir-faire et savoir-être caractérisant la qualification professionnelle objet de la certification à travers le traitement de cas réels de réalisation de projet(s) audiovisuel(s).

Bloc de compétence :

INTITULE
Bloc de compétence n°1 de
la fiche n° 29816 - Réaliser la
phase de préproduction d'un

projet audiovisuel

DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Compétences attestées

Préparer les ressources

- constituer les équipes techniques,
- sélectionner les matériels techniques de tournage,
- inventorier les archives éventuelles à intégrer au film.

Trouver le(s) lieu(x) de tournage :

- identifier et sélectionner des lieux potentiels
- vérifier leur compatibilité avec les contraintes humaines, logistiques, techniques, artistiques et budgétaires.

Sélectionner les acteurs ou les protagonistes :

- formaliser les profils à trouver,
- attirer des candidats,
- organiser la sélection
- concevoir des fiches de casting,
- définir les critères de choix.

Planifier le tournage :

- traduire le scénario en séquences de tournage dans un séquencier
- effectuer le dépouillement du séquencier en catégorisant les spécificités et les besoins propres à chaque séquence,
- déterminer les plans à tourner et les attendus artistiques par un découpage technique du film,
- bâtir le plan de travail,
- actualiser le budget.

Etablir l'ensemble des documents administratifs, réglementaires et contractuels nécessaires à la mobilisation des ressources.

Modalités d'évaluation

Cas réel ou fictif:

Sur la base d'un projet audiovisuel déterminé à l'issue de sa phase de développement, le.la Technicien.ne Audiovisuel.le Multitechnique produit un dossier de préproduction incluant l'identification budgétée des ressources, les résultats de ses repérages, les modalités et résultats de son casting d'acteurs ou de protagonistes, le phasage du tournage formalisé par les outils en usage dans la profession et les documents administratifs et contractuels incontournables.

Livrable : dossier écrit, présenté à l'oral devant un jury de professionnels.

Une **attestation** de compétences est délivrée à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS DIÉVALHATION
INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
·	Compétences attestées
	Vérifier l'état et la compatibilité des matériels techniques.
phase de tournage d'un	Orchestrer l'ensemble des intervenants sur le projet :
projet audiovisuel	- donner des consignes claires,
	- faire les choix techniques et artistiques correspondant à son
	périmètre d'action et de responsabilité,
	- interagir avec les divers intervenants sur le plateau et en régie.
	Réaliser les prises de vue et de son :
	· ·
	- adapter le tournage aux contraintes réelles,
	- assurer la sécurité des matériels et des personnes,
	- exploiter et coordonner les matériels techniques mobilisés
	(caméras, lumière, micros, enregistreurs, consoles techniques,
	installations électriques etc.),
	- réaliser les sauvegardes des rushs images sons.
	Vérifier, actualiser et compléter les documents administratifs,
	réglementaires et contractuels :
	- valider les éléments anticipés en préproduction,
	- formaliser les éléments ajoutés au fil du tournage.
	Modalités d'évaluation
	Cas réel :
	Sur la base d'un tournage réel auquel il a pris part, le.la
	Technicien.ne Audiovisuel.le Multitechnique présente ses activités,
	son organisation, ses responsabilités, ses choix artistiques et
	techniques et ses prises de décision.
	Livrable : Journal de bord du tournage (écrit) soutenu devant un jury
	de professionnels.
	Une attestation de compétences est délivrée à chaque candidat à
	l'issue de la validation du bloc.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION					
Bloc de compétence n°3 de	Compétences attestées					
la fiche n° 29816 - Réaliser la	Réaliser les étapes incontournables du montage image :					
phase de postproduction	- encoder l'ensemble des rushs aux formats de compression adaptés					
d'un projet audiovisuel	au logiciel de montage choisi,					
	- synchroniser image et son si nécessaire,					
	- sélectionner les rushs à utiliser,					
	- réaliser un premier jet du montage,					
	- affiner le montage en lien avec le réalisateur.					
	Réaliser les étapes incontournables du montage son :					
	- trier et exploiter les différentes pistes son,					
	- réaliser des pistes son complémentaires.					
Produire les éléments image additionnels :						
	- intégrer les effets spéciaux,					
	- ajouter les éléments d'habillage et de génériques,					
	- étalonner (travailler la qualité des images - colorimétrie, luminosité					
	et contraste).					
	Réaliser les étapes du mixage :					
	- épurer le montage son,					
	- régler l'intensité sonore des pistes son,					
	- retravailler les transitions.					
	Combiner les produits de l'étalonnage et du mixage pour finaliser le					
	produit en versions prêtes à diffuser.					
	Modalités d'évaluation					
	Cas réel :Sur la base d'une production audiovisuelle à laquelle il a					
	pris part, le.la Technicien.ne Audiovisuel.le Multitechnique présente					
	son travail de postproduction.					
	Livrable : Versions intermédiaires propres à chaque phase de					
	postproduction et produit audiovisuel finalisé, présentés à un jury de					
	professionnels.					
	Une attestation de compétences est délivrée à chaque candidat à					
	l'issue de la validation du bloc.					

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION					
Bloc de compétence n°4 de						
la fiche n° 29816 - Réaliser la Analyser la demande du commanditaire :						
phase développement d'un	- cerner son identité, son image et ses valeurs,					
projet audiovisuel	- comprendre ses objectifs et ses enjeux,					
	- préciser les caractéristiques du produit attendu,					
	- définir les moyens mis à disposition,					
	- établir les contraintes techniques de diffusion.					
	Elaborer une proposition artistique et technique :					
	- rechercher et sélectionner des idées générales créatives,					
	- sélectionner la mieux adaptée aux enjeux,					
- la traduire en synopsis,						
	- détailler l'idée en note d'intention de réalisation.					
	Développer l'idée retenue par le commanditaire :					
- écrire le scénario du film, le traitement du documentaire ou						
conducteur de l'émission,						
	- adapter la note d'intention de réalisation.					
	Déterminer les postes de frais et les dépenses à engager.					
	Modalités d'évaluation					
	Cas réel ou fictif :					
	A partir du cahier des charges d'un commanditaire fictif ou réel, le la					
	Technicien.ne Audiovisuel.le Multitechnique livre l'ensemble des					
	documents propres à la phase de développement d'un projet					
	audiovisuel : pitch, synopsis, scénario (fiction) ou traitement (documentaire) ou conducteur (émission de télévision), note					
	d'intention de réalisation et budget prévisionnel.					
	Livrable : dossier écrit, présenté à l'oral devant un jury de					
	professionnels.					
	Une attestation de compétences est délivrée à chaque candidat à					
	l'issue de la validation du bloc.					

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		 1 président.e votant.e (membre du Certificateur) et 4 professionnel.le.s externes : - 2 représentant.e.s du collège employé, - 2 représentant.e.s du collège employeur.
En contrat d'apprentissage	X		 1 président.e votant.e (membre du Certificateur) et 4 professionnel.le.s externes : - 2 représentant.e.s du collège employé, - 2 représentant.e.s du collège employeur.
Après un parcours de formation continue	X		1 président.e votant.e (membre du Certificateur) et 4 professionnel.le.s externes : - 2 représentant.e.s du collège employé, - 2 représentant.e.s du collège employeur.
En contrat de professionnalisation	X		 1 président.e votant.e (membre du Certificateur) et 4 professionnel.le.s externes : - 2 représentant.e.s du collège employé, - 2 représentant.e.s du collège employeur.
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X		 1 président.e votant.e (membre du Certificateur) et 4 professionnel.le.s externes : - 2 représentant.e.s du collège employé, - 2 représentant.e.s du collège employeur.

Accessible en Nouvelle Calédonie	Х
Accessible en Polynésie Française	Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 31 janvier 2018 publié au Journal Officiel du 08 février 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Technicien audiovisuel multitechnique" avec effet au 31 octobre 2012, jusqu'au 08 février 2021.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

12 à 20 certifiés par an

Autres sources d'information :

www.eicar.fr

EICAR

Lieu(x) de certification :

Ecole internationale de création audiovisuelle et de réalisation (EICAR) : Île-de-France - Seine-Saint-Denis (93) [La Plaine Saint-Denis]

50 avenue du Président Wilson

93214 La Plaine Saint-Denis

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

EICAR - 50 avenue du Président Wilson - 93214 La Plaine Saint-Denis

Historique de la certification :